

# Postface

**Marie-José BÉGUELIN**

Université de Neuchâtel (Suisse)

marie-jose.beguelin@unine.ch

## 1. De la matière à l'objet: le concept de langue

Tout linguiste garde en mémoire le célèbre passage du *Cours de linguistique générale* où Ferdinand de Saussure, en quête de fondements pour une science nouvelle, préconise d'accorder «à la science de la langue sa vraie place dans l'ensemble de l'étude du langage» (1916: 36).

Dans la tradition issue du *Cours*, la *langue* est, on le sait, «à la fois sociale dans son essence et indépendante de l'individu» (Saussure, 1916: 37): elle s'incarne dans les propriétés internes du système, dépouillées des singularités liées à l'exercice de la *parole*. Ainsi définie, la langue est comparée à une symphonie, qui n'existe qu'à travers «la somme des exécutions qui en sont faites», mais dont les exécutions sont, d'une certaine façon, «indifférentes à l'œuvre», «inessentielles» par rapport à elle (CLG/E n° 330, III C 275).

La tâche du linguiste, dans cette perspective, s'assimile forcément à une démarche d'abstraction et de généralisation: cela non seulement en raison du caractère intersubjectif de la langue, mais aussi et surtout parce que l'abstraction se situe à la source même de toute activité langagière. Entre en jeu, ici, le célèbre «point de vue du sujet parlant», auquel Saussure accorde la prééminence. Du point de vue des locuteurs en effet, la conscience de l'identité entre (au moins) deux fait langagiers (ainsi entre les deux occurrences de *p* dans le verbe [*prepa*re], ou entre les deux occurrences du signe *non* dans la séquence *Non, non!*), est indispensable à l'exercice de la communication verbale. Corollairement, l'identité «abstraite» entre les faits

est, aux yeux du linguiste, la seule «réalité concrète», le seul objet *réel* d'investigation<sup>1</sup>.

Comme en témoigne l'histoire récente de la discipline, la linguistique a néanmoins tendu à se dégager de l'ascèse épistémologique associée au concept saussurien de langue; peu à peu, elle a élargi son champ d'étude, dans un mouvement qui peut être vu, de prime abord, comme un retour à l'analyse des situations particulières de communication. Non contents de mettre en lumière les propriétés sous-jacentes au système *stricto sensu*, les linguistes sont partis en quête d'autres régularités, celles qui gouvernent les actes de parole accomplis par les locuteurs, ou tout autre aspect lié à l'actualisation de la langue. Sémantiques énonciative et cognitive, pragmatique illocutoire et inférentielle, théories de la référence, sociolinguistique, linguistique variationnelle, analyse du discours et de la conversation, étude de la prosodie et de la mimogestualité... – chacun de ces courants illustre, à sa manière, une volonté d'élargissement, une tendance à (ré)intégrer pas à pas, dans l'objet d'étude, des caractéristiques de l'événement langagier naguère jugées non pertinentes, du fait qu'elles étaient perçues, initialement au moins, comme «externes», éphémères ou contingentes.

Une telle évolution peut être décrite comme retour à une «linguistique de la parole», dans une vision purement extensionnelle de la notion de langue; mais si l'on reconnaît à cette notion sa pleine valeur d'outil méthodologique et épistémologique, elle peut aussi être décrite comme une extension du champ de la langue, par accommodation répétée de la frontière entre «faits de langue» et «faits de parole» (cf. Ducrot & Schaeffer, 1995: 292 sqq.). Quoi qu'il en soit, le déplacement qui en résulte implique une réflexion renouvelée sur la question, toujours capitale, du «point de vue» et de son rôle dans la construction de l'objet (Saussure, 1916: 23). Cette reconfiguration progressive du champ disciplinaire invite, par ailleurs, à s'interroger sur les rapports que les nouvelles approches entretiennent d'une part avec les modèles issus du structuralisme classique, d'autre part avec les diverses disciplines qui s'occupent du comportement humain, ainsi la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'éthologie, etc.

---

<sup>1</sup> J'ai ailleurs tenté d'exposer les tenants et aboutissants de ce paradoxe épistémologique subtil, d'où la pensée de Saussure sur le langage tire à la fois ses tensions et sa profonde originalité (Béguelin, 2003).

## 2. Schèmes syntaxiques et fonctions interactionnelles

Les travaux réunis dans le présent numéro des *TRANEL* témoignent, à mon sens, de l'évolution trop sommairement retracée ci-dessus. De près ou de loin, avec des nuances qui sont explicitées en introduction par Simona Pekarek Doehler, les auteurs s'y réclament de courants de recherche qui, à leur tour, font un pas de plus dans la prise en compte des circonstances de production du discours.

A la charnière entre analyse conversationnelle, analyse du discours, linguistique de corpus, étude de la dynamique communicative, plusieurs des auteurs du numéro se donnent ainsi pour objectif d'étudier les formes grammaticales et syntaxiques (détachements, clivage, etc.), non pas «en elles-mêmes et pour elles-mêmes», ni même, en termes de *topique* et de *focus*, comme facteurs de hiérarchisation informationnelle, mais en tant que «ressources» à disposition des locuteurs, et concourant à la réalisation de leurs objectifs interactionnels (Jullien, Horlacher & Müller, De Stefani; cf. Pekarek Doehler, 2001 et ici même).

Les analyses proposées portent, bien entendu, sur des productions langagières authentiques, et plus particulièrement sur des extraits transcrits de conversations. Dans ce cadre conversationnel, la forme syntaxique envisagée se voit dotée de fonctions parfois fortement dépendantes de l'interaction en cours, voire de la relation intersubjective entre les interlocuteurs à un moment donné de l'échange.

Une attention particulière est portée, d'autre part, aux phénomènes d'accommodation réciproque entre les partenaires de la communication verbale. On s'intéresse notamment aux similarités, échos et «recyclages» d'éléments formels que l'on peut constater d'une intervention à l'autre, dans le cadre d'une «syntaxe dialogique» (Laury, en référence aux travaux de Du Bois et de Mondada).

Les approches en question (syntaxe dialogique, courant grammaire et interaction) mettent donc au premier plan *l'échange langagier concret*, considéré dans sa singularité et dans son exemplarité. Chez plusieurs de nos auteurs, l'interaction verbale apparaît en fait comme le creuset dans lequel les formes fournies par le répertoire langagier se chargent de fonctions, elles-mêmes fortement déterminées par des paramètres externes.

La démarche mise en oeuvre s'apparente à celle qui, de manière assez naturelle, a été développée par les spécialistes de l'acquisition des langues, et qu'illustrent également quelques-unes des études réunies dans ce numéro. En effet, la compétence de l'apprenant se construit dans et à travers le dialogue: la langue «n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite

d'innombrables expériences», ainsi que le relevait déjà Saussure pour illustrer l'interdépendance entre *langue* et *parole* (1916: 37). Or, qu'il s'agisse de décrire finement, comme l'entreprennent Salazar Orvig et al., la genèse des pronoms clitiques chez le jeune enfant francophone, de cerner l'interlangue d'un apprenant de langue étrangère (Jeanneret) ou les compétences verbales d'enfants dysphasiques (de Weck, Jullien), les étapes – par essence transitoires – d'une compétence en cours d'élaboration ne semblent saisissables que dans la fugace actualisation liée aux expériences langagières concrètes.

S'ouvre ainsi un débat de fond, fort intéressant, autour des questions suivantes:

- Les recherches des courants interactionnistes ont-elles pour vocation de périmériser les analyses produites dans le cadre des méthodologies d'inspiration structuraliste, ont-elles au contraire pour vocation de se superposer aux résultats obtenus par le biais de ces méthodologies?
- Dans la seconde hypothèse, comment et sur quelles bases modéliser l'articulation entre les différents types de contenus associés aux schèmes syntaxiques en cause – par exemple: valeur sémantique «en langue», fonction dans la hiérarchisation informationnelle, fonction(s) interactionnelle(s)?
- Quels acquis, quelles connaissances, méritent au total d'être remis en cause ou au contraire d'être engrangés?

Autant de questions qui alimenteront, à n'en pas douter, bon nombre de réflexions à venir!

### 3. Questions ouvertes et pistes de recherche

La lecture des contributions réunies dans le présent numéro soulève également une série de problèmes plus pointus, parfois évoqués par les auteurs eux-mêmes, et qui mériteront également d'être approfondis. De manière synthétique, je mentionnerai ceux auxquels j'ai été le plus sensible, dans le seul intérêt du débat scientifique, et sans avoir la prétention d'apporter moi-même des réponses qui, pour l'heure, semblent bien souvent hors de portée.

**Niveaux de contraintes** – Lorsque l'occurrence d'une forme syntaxique coïncide avec l'apparition d'une fonction interactionnelle donnée, se pose en premier lieu, selon moi, la question de savoir de quel niveau de contraintes relève le couplage relevé par l'analyste.

Ainsi, quand l'«expression d'un désaccord» semble concomitante avec l'emploi d'une «dislocation à droite» (DD) (Horlacher & Müller), convient-il de

voir là une «valeur de base» de la structure syntaxique considérée, i.e. la DD, ou s'agit-il au contraire d'un effet contextuel oblitérable?

Si de même, dans certaines demandes de définition analysées par De Stefani, l'occurrence d'une «dislocation à gauche» (DG: *X, ça veut dire quoi*) paraît liée au fait que le lexème problématique, le *definiendum*, a été verbalement introduit dans le même tour, une DD (*ça veut dire quoi, X*) apparaissant quand ce *definiendum* a été introduit dans un autre tour, de quelle nature est la coïncidence relevée? A-t-elle trait à la valeur linguistique intrinsèque des schémas syntaxiques envisagés? Cette répartition des formes résulte-t-elle plutôt d'une sorte de dissimilation syntagmatique, DD et DG restant mutuellement substituables dans chacun des contextes considérés? Et si stratégie dissimilatrice il y a, s'agit-il d'un phénomène plus ou moins conjoncturel, propre à l'interaction en cours, où au contraire d'un phénomène largement attestable?

Ces questions ouvrent sur celle de la représentativité des faits considérés. Les coïncidences mises en évidence reflètent-elles une réalité statistique, que l'examen d'un grand corpus serait de nature à révéler? Si tel est le cas, quels types de corpus serait-il nécessaire de convoquer afin de corroborer les hypothèses interprétatives? A partir de combien d'observations et de quel pourcentage d'exemples concordants ces hypothèses pourront-elles être considérées comme validées?

Le problème se pose en termes qualitatifs également. Il importerait, par exemple, d'examiner si les rendements contextuels des structures syntaxiques étudiées ne sont pas sensibles au «genre» de l'intervention en cours, en termes de typologie des discours. On songe ici, par exemple, à l'étude que Blanche-Benveniste (1995) a consacrée à deux genres textuels, narration orale vs brève journalistique, montrant que ces deux types discursifs mettent en oeuvre des schémas syntaxiques contrastés, sinon spécifiques. Il est vraisemblable de supposer, *a fortiori*, que les exploitations «interactionnelles» des détachements et des clivages ne sont pas indépendantes des contraintes liées à un genre textuel ou discursif particulier.

**Méthodologie** – Autre thème de réflexion, connexe au précédent: la linguistique structurale a mis en place une batterie de tests (commutation, déplacement, suppression, etc.) qui sont communément utilisés aujourd'hui pour la description phonologique et morphosyntaxique des langues naturelles.

Ces tests, qui visent à mettre au jour, sur la base de critères stables, les fonctions linguistiques des constituants étudiés, sont-ils opératoires dans la quête de fonctions interactionnelles, ont-ils encore leur place dans ce genre de recherches? Pourrait-on s'en remettre, le cas échéant, à de telles manipulations pour départager, selon le vœu exprimé par Apothéloz & Grobet

dans leur conclusion, des «descriptions *ad hoc* de fonctions dans l'interaction» et des descriptions de fonctions inhérentes à la structure envisagée?

Par ailleurs, s'il s'avérait que deux formes concurrentes, ainsi deux expressions référentielles ou deux types de schèmes syntaxiques, sont non pas exclusives, mais plus ou moins équiprobables dans un contexte de communication donné, a-t-on les moyens d'expliquer, sur des bases scientifiques solides, les choix concrets opérés par les sujets? En morphosyntaxe variationnelle et en théorie de l'argumentation, on a cherché à rendre compte, en termes praxéologiques, des comportements sélectifs des locuteurs confrontés à l'existence de deux ou plusieurs variantes (Berrendonner, 1987); une méthodologie du même genre serait-elle applicable au type de données étudiées ici<sup>2</sup>?

**Pluricodicité et construction du sens** – Un autre problème est lié à la complexité de la communication verbale et à l'articulation des différents facteurs concourant à la production du sens.

Ainsi, dans la séquence *c'est nul ce carnaval*, Horlacher & Müller relèvent une intéressante cooccurrence entre lexique axiologique, ton traînant, dislocation à droite (DD), usage du démonstratif (qui, comme on sait, peut prendre parfois une valeur péjorative). La question qui se pose est de savoir, d'un point de vue sémiologique, où situer précisément l'évaluation négative véhiculée par cette énonciation, et de définir, en conséquence, quelle part est assignable à l'usage de la DD dans le sens communiqué.

De manière analogue, si une répétition survient dans une interaction verbale (Salazar & al., Laury), cette répétition peut être appréhendée et décrite à plusieurs niveaux: co-occurrence au plan des segments signifiants, redondance au plan des signifiés, ou encore répétition au niveau des conduites communicatives. Quel est dès lors, compte tenu du degré de compétence verbale des sujets envisagés, le niveau sémiotique pertinent pour l'attribution des fonctions dévolues à la répétition, que l'on raisonne en termes d'opérations référentielles ou encore d'«expression de la continuité topicale»? Et si l'on est conduit à penser, dans tel ou tel contexte particulier de communication, que plusieurs niveaux entrent en jeu simultanément, comment modéliser l'articulation des différents marqueurs concourant à la réalisation d'une fonction donnée?

---

<sup>2</sup> Les stratégies référentielles, p.ex. (Béguelin, 1997), s'accommodent d'une application de la méthodologie variationniste.

**Fonctionnement de l'anaphore** – Dans ce volume comme ailleurs, la notion d'*anaphore* est utilisée avec des contenus relativement hétérogènes, et soulève un problème voisin du précédent. La question se pose notamment de savoir à quel échelon de la structure linguistique il convient, selon les corpus et les locuteurs concernés, de capter le phénomène de récurrence pointé sous cette étiquette à la vérité très accueillante.

En rhétorique traditionnelle, dont il provient, le terme d'*anaphore* s'applique à la répétition littérale d'un syntagme quelconque, à des fins expressives. Le phénomène n'est, au demeurant, nullement lié à une quelconque définitude sémantique des constituants répétés.

Les linguistes, quant à eux, ont pris l'habitude de désigner sous le nom d'*anaphore* un phénomène qui, justement, se distingue d'une répétition littérale de signifiant. Ce phénomène a été et est encore couramment décrit à un niveau syntagmatique ou de «relations textuelles»: il est alors vu comme une «reprise» d'un «antécédent» par un pronom personnel ou un SN défini (d'où les termes fréquents, à connotation transformationnaliste, de *pronominalisation*, *définitivisation...*). Devant les difficultés posées, à l'écrit comme à l'oral, par cette conception textualiste de l'anaphore<sup>3</sup>, d'autres auteurs préconisent cependant d'aborder ce phénomène comme un pointage sur de l'information partagée: l'anaphore, dans cette optique, est définie comme le rappel, via une expression présupposante, d'une information incluse dans la mémoire discursive conjointement élaborée par les interlocuteurs. La conception mémorielle revient, notons-le, à neutraliser l'opposition entre emplois dits «situationnels» (ou déictiques) et emplois dits «textuels» (ou anaphoriques au sens strict) des expressions référentielles: en effet, dans un cas comme dans l'autre, l'expression référentielle opère un rappel d'information mémorisée, le fait que l'information en cause ait été mise en mémoire *via* le contexte ou *via* le cotexte n'étant pas pertinent d'un point de vue linguistique.

Dans l'attente d'une clarification définitive et d'un consensus, encore à construire, à propos du fonctionnement de l'anaphore, se pose cependant, une fois encore, le problème du niveau auquel doivent être saisis les phénomènes étudiés. D'après les exemples analysés par Salazar Orvig & al., certains marqueurs anaphoriques pourraient ainsi trouver leur source, ontogénétiquement, dans une répétition par le jeune enfant des paroles de son interlocuteur adulte. Y a-t-il, dès lors, moyen de savoir à quel moment

---

<sup>3</sup> Il est bien sûr question ici de l'anaphore libre, non de l'anaphore liée qui est syntagmatiquement contrainte (exemple d'anaphore liée: le rapport entre le réfléchi se et le sujet *Jeanne* dans *Jeanne<sub>i</sub> se<sub>i</sub> lave*).

l'enfant cesse d'accomplir une anaphore dans un sens proche de celui de la rhétorique classique (répétition à caractère échoïque d'une réalisation de l'interlocuteur) pour réaliser une anaphore au sens sémantiquement plein du terme, c'est-à-dire une véritable opération de référence à une information mémorisée?

**Bornage du discours, rôle et dissymétries du savoir partagé** – Le problème, maintes fois évoqué dans les pages de ce volume, de la récence ou de la nouveauté du topique (de Weck, Horlacher & Müller...) est une autre question de fond, qui touche en même temps au savoir partagé, à l'intertextualité (ou interdiscursivité), et au bornage des entités soumises à l'analyse.

En effet, qui travaille sur un extrait conversationnel est presque inévitablement conduit à le considérer, comme on le fait spontanément pour beaucoup de textes écrits, comme une totalité fermée sur elle-même. Ce faisant, on court un risque, qui est d'imposer au discours une clôture artificielle, alors que les interactions verbales – même non contiguës chronologiquement – prennent constamment appui les unes sur les autres. Ainsi, on peut penser qu'une conversation familiale ou familière a, par définition, été précédée d'une multitude d'échanges langagiers impliquant les mêmes interlocuteurs; ce qui est traité comme *topique* par les partenaires d'une telle conversation peut ainsi reposer sur une «validation» survenue au cours d'échanges préalables, inaccessibles à l'observateur, voire via la production de contenus inférés ou non verbalisés. Cela revient à dire qu'un topique «nouveau» aux yeux du commentateur ne l'est pas forcément du point de vue des interactants; en l'absence de toute marque linguistique d'indéfinitude, il devient de ce fait assez délicat de tirer argument d'une hypothétique «nouveauté» du topique, ou encore de pointer «à coup sûr» le site où tel ou tel topique a été introduit.

Une telle observation conduit à souligner la dissymétrie qui affecte les savoirs des interlocuteurs et des interprètes; elle conduit à mettre en doute, d'autre part, la validité de la notion, aussi commode que problématique, d'«antécédent» (cf. supra). Car, pour les raisons qui viennent d'être développées, la présence ou l'absence d'un antécédent verbalisé dans le contexte de telle ou telle expression référentielle ne saurait être, dans la conversation tout particulièrement, un critère absolu pour expliquer l'émergence de tel ou tel type d'expression référentielle ou de tel ou tel type de dislocation, tant il est vrai que l'«éloignement» entre deux mentions d'un objet de discours, en termes de distance syntagmatique, n'entraîne pas *ipso facto*, du côté des locuteurs, un éloignement en termes de «distance cognitive» ou mémorielle.

Comme le montrent les données étudiées par de Weck, c'est bien plutôt le degré de connivence entre les interlocuteurs, ou le caractère plus ou moins

codé de l'interaction en cours, qui détermineront le caractère approprié ou non de telle ou telle stratégie référentielle. La notion de (dis)continuité topicale, quant à elle, est à manier avec prudence, car elle dépend non seulement de la définition que l'on se donne du topique (notion qui reste hélas entachée de flou), mais aussi, en partie, de phénomènes cognitifs et inférentiels échappant à toute signalisation linguistique explicite.

**Enrichissement des données et mise au point des modèles grammaticaux** – Apothéloz & Grobet rappellent, au § 4.1 de leur étude sur les dislocations à droite, qu'un appendice réalisé sous forme nominale pleine a généralement pour fonction de développer un pronom clitique coréférent dans la structure adjacente (*moi j'y comprends rien à ce jeu d'ordinateur*); les cas où le terme coréférent serait lui-même un SN plein ne relèveraient pas des appendices, mais traduiraient «une reformulation corrective du SN» en question, réalisée avec une «prosodie assez différente d'un appendice vrai».

Devant un exemple authentique comme *la route est bien refaite / ce tronçon-ci\_*, avec un second membre intonné de manière identique aux appendices étudiés par les auteurs, se pose néanmoins la question de l'éventuelle adaptation des théories à des données nouvelles, non forcément «déjà observées» et enregistrées par la description. Je n'entrerai pas en matière ici sur l'interprétation d'un tel exemple, me bornant à souligner que le répertoire des formes grammaticales d'une langue vivante ne peut jamais être considéré comme clos, d'où une nécessaire vigilance, conduisant à adapter au besoin les modèles grammaticaux concernés.

Les détachements à gauche ou à droite (Apothéloz & Grobet, De Stefani, Horlacher & Müller), ou encore les présentatives suivies d'une relative enchaînante (Jullien) posent un autre problème de fond: celui du dénombrement des énonciations successives dans le discours et celui du statut syntaxico-sémantique des éléments dits «détachés». Il faut en effet garder à l'esprit que ces éléments ne relèvent pas, dans la synchronie du français contemporain, d'un seul et même niveau d'analyse: il y a différents degrés de grammaticalisation, allant du couple de clauses en relation de parataxe jusqu'au double marquage ou au dispositif grammaticalisé, où la notion même de détachement devient non pertinente. Sur ce point, le débat syntaxique est loin d'être à son terme: il s'éclairera peut-être du fait que les analystes de l'oral sont de plus en plus portés à intégrer l'examen des facteurs prosodiques. Beaucoup de travail reste à faire, cependant, pour affiner et consolider le «produit d'entrée grammatical» des études portant sur les exploitations interactionnelles de schèmes syntaxiques tels que les détachements ou les clivages.

**Fonctions interactionnelles** – Pour conclure ces quelques remarques – dictées par la lecture attentive et stimulante des articles contenus dans ce

volume – j'estime qu'il serait précieux d'établir, au fur et à mesure que se développeront les recherches, un répertoire des fonctions «interactionnelles» sollicitées pour expliquer certains choix syntaxiques des interlocuteurs. Un tel inventaire conduira sans doute à préciser les nuances entre des termes proches, quoique non synonymes, comme *échange*, *conversation*, *dialogue*, *interaction*, *communication*... Il conduira aussi, par la force des choses, à construire en objets d'étude un nombre relativement déterminé de paramètres de l'échange langagier, échange dont l'irréductible complexité restera toujours hors de portée de l'analyste. *Nolens volens*, il s'agira, une fois encore, de se plier à l'injonction saussurienne: «discerner l'objet dans la matière», de façon à «rendre intelligible le donné empirique» (Ducrot & Schaeffer, 1995: 292).

## Bibliographie

- Béguelin, M.-J. (1997), «Stratégies référentielles et variation», in *Langue française* 115, 101-110.
- Béguelin, M.-J. (2003) «La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire*», in Simon Bouquet (dir.), *Saussure, Cahiers de l'Herne* 76, 150-164.
- Berrendonner, A. (1987), «Stratégies morpho-syntaxiques et argumentatives», *Protée* vol. 15 n° 3, 48-58.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Blanche-Benveniste, C. (1995), «De la rareté de certains phénomènes syntaxiques en français parlé», *French Language Studies* 5, 17-29.
- Pekarek Doehler, S. (2001), «Dislocation à gauche et organisation interactionnelle», *Marges Linguistiques* 2: 177-194. <http://www.marges-linguistiques.com>
- de Saussure, F. (1916), *Cours de linguistique générale*, 1e éd. par C. Bally et A. Sechehaye, 2e éd. 1922, 3e éd. 1931; cité ici dans l'édition de T. De Mauro, Payot, 1972, ainsi que dans l'édition critique et synoptique de R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967 (= CLG/E).